Nouvelles Locales ET RÉGIONALES

ROUBAIX

LE GRAVE ACCIDENT DU TISSAGE HENRI BOULANGE

M. Edouard Vermersch, 30 ans, le camarade de travail de l'infortuné Fiérens, est toujours dans un état très grave, mais pour le moment du moins sa vie ne semble pas en danger. Il porte des brûlures du 2e degré au cou, au bras droit, à l'avant-bras et à la main gauche, du côté droit des deux mollets.

Bien que l'enquête sur ce terrible accident doit être faite par un ingénieur du contrôle des mines, M. Robert, l'aimable inspecteur du travail, s'est rendu jeudi après-midi, au tissage Boulangé, rue Horace-Vernet. Selon lui, la boîte à clapet ayant été normalement construite, la cause de l'explosion doit être attribuée à une désagrégation de la toile. Il convient de dire que le générateur, timbré pour huit kilos, n'avait qu'une pression de 6 kilos au moment de l'accident.

LES VOLS

Mercredi soir, tandis que M. Vanoverberge Alphonse, boucher, boulevard de Beaurepaire, 191, se trouvait dans la salle de l'estaminet portant le numéro 42 de la rue Pierre-de-Roubaix, un malfaiteur inconnu s'est emparé du vélo qu'il avait laissé sur le trottoir. Une enquête est ouverte au 3e arrondissement.

— Jeudi vers sept heures du soir, M. Carlos Hennebo, épicier, rue de l'Epeule, 102, a trouvé dans sa cour un ivrogne du nom de Daussy Louis, 26 ans, charretier, demeurant à Lille, rue Pierre-Legrand, 201, venu clandestinement.

Se voyant pincé et pour pouvoir prendre plus sûrement la fuite, Daussy envoya à M. Hennebo un formidable coup de poing en pleine figure, lui brisant plusieurs dents. Le malfaiteur a été arrêté rue de l'Epeule, par l'agent Collier. Ce n'est rien.

TRÈFLE VAISSIER SAVON Porte-Bonheur

PETITES NOUVELLES LOCALES

Procès-verbal pour racolage des passants, rue de Blanchemaille, a été dressé à la charge de Marie Brunel, 20 ans, demeurant rue Saint-Pierre, à Croix.

— Jeudi après-midi, le jeune Vanstravelen Victor, 13 ans, demeurant rue du Pile, cour Bonte, 7, s'est fracturé la cheville droite en tombant sur le bord du trottoir, boulevard de Beaurepaire. Il est à la Fraternité.

— M. le docteur Lerat, récemment promu officier d'Académie, a été l'objet d'une touchante manifestation de la part des malades des salles A et B du pavillon N° 4 de l'Hôpital de la Fraternité.

— Mme Sidonie Bolsart, 52 ans, demeurant rue de Croix, 25, s'est fait des contusions à la figure en tombant contre une poubelle, rue de Lannoy.

— Le nombre des inhumations au cimetière a été en 1909, de 2126.

STATISTIQUE SANITAIRE DU MOIS DE DÉCEMBRE 1909

190 enfants (91 du sexe masculin et 99 du sexe féminin) ont vu le jour à Roubaix, durant le mois de décembre 1909.

101 mariages ont eu lieu et 9 divorces ont été prononcés.

173 personnes (74 du sexe masculin et 99 du sexe féminin) sont mortes ; sur ce nombre 29, dont 2 étrangères à la ville, ont succombé à l'hôpital.

La mortalité s'était élevée à 153 pendant le mois de novembre dernier, et à 206 pendant le mois de décembre 1908.

23 enfants de moins de 1 an sont morts, soit environ 12 % des naissances. La tuberculose a fait 23 victimes, soit environ 12 % de la mortalité totale. Le cancer a provoqué 7 décès. Les maladies épidémiques en ont amené 5 : 2 par la fièvre typhoïde et 3 par la grippe.

Le bureau d'hygiène a reçu 15 déclarations de maladies transmissibles, dont 2 pour la fièvre typhoïde, et a fait faire 30 désinfections diverses, 6 pour la scarlatine, 3 pour la diphtérie.

31 échantillons d'eau de puits ont été soumis à l'analyse chimique. 29 ont été reconnus mauvais et 2 suspects.

Durant le mois de décembre la service d'inspection des denrées alimentaires a saisi : 5.158 kilos à l'abattoir ; 619 kilos aux halles centrales ; 926 kilos au marché aux poissons et à divers colporteurs.

AUJOURD'HUI SAMEDI 8 JANVIER 1910

Cercle Moderne. — A 8 h. trois quarts, répétitions partielles pour toutes les parties de la nouvelle scène chorale mixte ; à 8 h. ½, aux membres de la section dramatique, remise des rôles des nouvelles comédies pour le prochaine concerts.

THÉATRE DE ROUBAIX-FONTENOY

C'est demain dimanche, en matinée, à 3 h. ½, et en soirée, à 8 h. ½, que la troupe des Folies Dramatiques, au complet, donnera deux représentations de l'immense succès de fou-rire : *La Femme du Feu*, vaudeville en 3 actes, joué plus de 300 fois à Paris. On commencera par *Le Plongeon*, comédie en 1 acte.

Prix ordinaires des places. Location rue Richard-Lenoir, 25.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Juliette Deuil, rue d'Italy, 136 — Alfred Farvacque, rue de l'Ommelet, 125 — Clément Belpaime, rue Drouot, 16 — Charles Deleu, avenue Julien-Lagache — Suzanne Dedecker, rue de Lille, cour Tinchon — Marguerite Dedecker, même adresse — Hélène Dhalluin, rue Saint-Joseph, 29 — Georges Dubouvriez, Grande-Rue, cour Mazurelle, 30.

Mariage. — Marcel Tood, employé de commerce, rue de France, 109 et Pauline Coeyman, blanchisseuse, rue Christophe-Colomb, 48 — Auguste Bucher serrurier, rue des Longues-Haies, 17 et Marie-Louise Declercq, couturière à domicile.

Publications de mariages. — Charles Brounin, teinturier rue de l'Epeule, et Gabrielle Thellier, employée, rue Wiot, cour Sit, 3 — Pierre Hellemieux, monteur de chaînes à Wattrelos et Germaine Desmeures, cardeuse à Wattrelos — Pierre Delplancqs, ajusteur, rue Archimède, et Marie Chemlynck, couturière, rue Archimède — Victor Dilligent, avocat, rue d'Hakermann, 57 et Adrienne Rousel, sans profession, rue d'Alger, 119 — Albert Duthoit, domestique à Bondues et Hélène Rossé, sphoniste à Roubaix.

Henri Valentin, paqueteur, rue d'Estaing, 18 et Pétronyre Verkimpe, doubleuse, rue de Lauze, 38 — Georges Kunis, chef de matériel, rue Pajot, 6 et Mademoiselle Fournez, sans profession à Tourcoing — Jules De Grendel, employé de commerce, rue Richelieu, 23 et Justine Smerts, sans profession, rue Sébastopol, 101 — Charles Vanhuan, dégraqueur, rue des Longues-Haies, cour Dupremez, 3 et Hélène Alfidna, tisseuse, rue Leverrier, 25 — Floris Brasseur, garçon de restaurant rue de Bouvines et Victoire Catteaux, cordière, boulevard de Paris, 108 — Victor Duyckère sans profession, rue de Lannoy, 451 et Pétronyre Hutoux, piqueuse, rue Lannoy, 26 — Joseph Catel, rattacheur, rue de la Bassée-Mesure, et Berthe Piette, piqueuse, rue de la Bassée-Mesure — Charles Lehart, cordonnier, rue de Saint-Amand et Irma Desrumaux sans profession, rue Perrot — Charles Cavels, fileur, rue Dupuis-Mon-Ami, 8 et Améline Delplanque, rue des Ravet, cour Leclercq, 2 — Georges Rose, tourneur en fer boulevard Montesquieu, 48 et Victorine Lestmans, piqueuse, rue de la Bauque, 26 — Félix Mortier, tapissier-garnisseur, Grande-Rue, 41 bis et Madeleine Lefebvre, piqueuse, rue Saint-Antoine, 74.

Louis Verdière, échantillonneur à Flers et Alice Goubert, femme de chambre, rue de Fays, 28 — Gustave Meurisse, chômeur à Tourcoing et Eve Adam, sans profession, rue du Collège, 123 — Oscar De Saint-Martin, dresseur de chaînes, rue Voisine, 101 et Laure Bourgois, piqueuse, rue Labruyère, 37 — Alphonse Baudoin, tisserand, rue Lamies et Angèle Lecomte, cannetteuse, rue de Lannoy — Joseph Van Kerkhovel, tisserand, rue de la Basse-Mesure, 63 et Rosalie Van Bunderen, journalière, rue de la Basse-Mesure — Emile Loir, ingénieur, rue de la Gare, 44 et Isabelle Witz, sans profession à Lille — Georges Verbeke, pâtissier, rue de la Redoute, 107 et Berthe Dewaghemaeker, brodeuse, rue de la Redoute — Jules Lefebvre, magasinier, rue Cauver et Elisa Gadenne, épailleuse à Wasquehal — Désiré Duvinage, menuisier, rue d'Orcq, 49 et Marie Hers, servante à Croix.

Décès. — Alexandre Chrétien, 71 ans, sans profession, rue de Barbieux — Auguste Vennes, 36 ans, garçon boulanger, rue de Lannoy, 1 — Sophie Honoré, 42 ans, sans profession, rue du Pile, cour Duhamel, 6 — Mathilde Purant, 71 ans, sans profession, rue de Valmotte, 51, cour Vanuxem, 6 — Jeanne Kerchove, 72 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache — Florimond Lalou, 74 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache — François Fiérens, 19 ans, aide-chaudronnier, avenue Julien-Lagache — Rosalie Dujardin, 57 ans, sans profession, avenue Julien-Lagache — Oscar Verbrackel, 6 ans, avenue Julien-Lagache — Mort-né, 1.

TOURCOING

AVIS MILITAIRE. — SOUTIENS DE FAMILLE

M. le Maire de Tourcoing a l'honneur d'informer les familles des jeunes soldats incorporés en octobre 1909, qui se croiraient dans le cas de réclamer l'allocation journalière de 0 fr. 75 prévue par l'article 22 de la loi du 21 mars 1905, qu'elles doivent se présenter le mardi 11 janvier courant, à la Mairie (Bureau Militaire) pour y déposer leur demande.

SUCCÈS D'UN DE NOS JEUNES CONCITOYENS AU CONCOURS INDUSTRIEL DE LILLE

Nous sommes heureux d'enregistrer le brillant succès remporté par un de nos jeunes concitoyens, M. Fernand Leclercq, dessinateur de la maison Degryse et Lepers, demeurant rue du Vélodrome, 100.

Ce jeune homme vient d'obtenir avec une médaille en argent, le premier prix de dessin mécanique au concours organisé par la Société industrielle du Nord, dont le siège est à Lille, rue de l'Hôpital-Militaire.

Nos chaleureuses félicitations au jeune lauréat.

ASSAUT D'ARMES

Le nombre et la valeur des professionnels et amateurs devant prendre part au grand assaut organisé par les élèves de la salle Pierre Gillard fils, dimanche 9 courant, à 4 heures, dans la salle des Fêtes de l'Hospice, rue de Tourmai, promettent une séance des plus intéressantes pour les friands de la lame.

Entre les assauts, intermèdes avec le concours de M. Jean Wibaut, professeur de chant à Tourcoing et M. Rarçq, comique.

Ouverture des portes à 3 heures ½.

Les membres des sociétés sportives pourront, sur présentation de leur carte, se procurer des entrées à 0 franc, aux bureaux de l'Abac de la Grande-Place et de la rue Carnot, et au Grand Café.

Des cartes seront également vendues à l'entrée.

LES COURSES CYCLISTES EN 1910

A l'occasion des Fêtes du Touquet, les 25, 26 et 27 juin prochain, une grande course cycliste aura lieu sur le parcours Tourcoing-Béthune-Lens-Arras avec retour par Carvin-Seclin-Lille-Tourcoing, soit une distance de 150 kilomètres. Cette course sera dotée de 1500 francs de prix divers. Elle sera ouverte à tout amateur libre non syndiqué. Les gagnants d'un premier ou deuxième prix en 1909-1910, seront handicapés.

Le droit d'inscription est fixé à 2 fr. non remboursables. On peut s'inscrire dès à présent au Club Cycliste du Levant, rue Augereau, 75.

ACCIDENTS DE TRAVAIL

Mme Julie Bogaert, 29 ans, soigneuse chez MM. Motte frères, filateurs de coton, rue des Piats, a eu le pouce gauche pris dans les engrenages de son nettoyer en voulant extraire une mèche de coton. Plaie par éclatement. Docteur Delosse, 12 jours.

— M. Amand Petit, 18 ans, encolleur chez MM. Mathon et Dubrulle, fabricants, boulevard Gambetta, a été atteint de plaie contuse de l'index droit. Docteur Vanlaer, 12 jours.

— M. Charles Odoux, 25 ans, manœuvre chez M. Dessauvages, fondeur, rue Dupuytren, s'est contracté une piqûre du pouce gauche. Docteur Julien, 6 jours.

SIMPLE POLICE

L'audience de simple police d'hier était présidée par M. Aerlofe, juge de paix des cantons Nord et Nord-Est ; ministère public, M. Niedert, commissaire de police du 2e arrondissement.

Infractions aux lois du travail. — Pour infractions relevées par l'inspecteur départemental du travail aux lois de protection ouvrière, le tribunal inflige deux amendes de 5 fr. à M. Demeestère, fabricant ; Jean Laurent, filateur, et Désiré Dereaux, imprimeur, demeurant à Halluin.

Seize amendes de 5 fr. à MM. Cauliez et Delaoutre, filateurs, rue du Dragon, pour défaut de lavabos, de water-closet et d'aliénage de la consigne en cas d'incendie.

Six amendes de 5 fr. à MM. Cocheteux et Cie, fabricants, rue du Vent et trois amendes de 5 fr. à MM. Lienart-Wainier et Cie, rue Verte.

Infractions diverses. — Parmi les autres diverses nous avons noté une condamnation à 1 fr. d'amende à charge un habitant d'Halluin pour n'avoir pas fait vacciner son enfant.

LIGUE VÉLOCIPÉDIQUE TOURQUENNOISE

La commission remercie les nombreux sociétaires qui ont déjà renouvelé leur cotisation pour l'année 1910, et espère que les retardataires s'empresseront de suivre l'exemple des premiers.

Il est rappelé aux cyclistes que la Ligue étant affiliée à l'U. S. F. S. A., ses membres reçoivent de cette dernière société, sans frais, une carte d'identité procurant l'entrée en franchise en pays étrangers, de leur bicyclette ou motocyclette ; la cotisation pour l'année 1910 est fixée à un franc. Pour être inscrit membre de la Ligue, il est obligatoire de fournir sa photographie. En outre, toute demande d'adhésion doit être accompagnée d'une pièce authentique qui le prétendant nature habite réellement la France. Cette pièce, au surplus, devra mentionner le genre de machine, le numéro, la marque et la valeur approximative.

LA STATISTIQUE DU FEU

Pendant le cours de l'année 1909 le subdivision des sapeurs-pompiers de Tourcoing a été appelée à combattre 10 incendies de maisons d'habitation, usine et bâtisses, 3 feux de cheminée. Le corps a été requis pour un sauvetage et a fait quatre sorties par suite de fausses alertes.

Le montant des pertes totales, pour l'ensemble des sinistres a été, d'après les déclarations faites par les intéressés, aux officiers du corps, de 1 361 616 fr., dont une infime partie seulement, 3 500 fr., n'étaient pas couverts par des assurances.

Le plus gros sinistre a été l'incendie de bâtiment abritant les préparations chez MM. Toulemonde, boulevard Gambetta, puis, au second lieu, celui des magasins au sous-sol de M. Dessonville-Dubar, au Virolois.

En 1908, le montant des pertes totales occasionnées par des incendies de maisons, fabriques, usine ou atelier n'atteignait pas cent mille francs.

Le 26 novembre dernier, les sapeurs-pompiers furent appelés à coopérer au sauvetage du malheureux terrassier Zéphirin Bigotte, qui fut enseveli par suite d'un éboulement, au terme dans l'excavation pratiquée au pied du talus de la voie ferrée, près du pont jeté au-dessus du grand boulevard Lille-Roubaix-Tourcoing, à l'Epinette.

Le corps du malheureux ouvrier fut retiré au moyen de la cuvinage de sauvetage.

THÉATRE MUNICIPAL DE TOURCOING

Dimanche 9 janvier 1910, grande matinée à 3 heures, *La Poupée*, opéra-comique en 4 actes, paroles de Maurice Ordonneau, musique de Edmond Audran, Orchestre complet sous la direction de M. P. Fion, 1er chef.

Lundi 10 janvier 1910, à 3 heures, représentation à prix réduits : *Marie-Jeanne ou la Femme du Peuple*, grand drame populaire en 6 actes, de A. d'Ennery. On commencera par un vaudeville du répertoire.

Prix des places pour cette représentation : fauteuils 2 fr. ; très galeries face, 1 fr. ; très galeries côté, 0 fr. 75 ; 1es galeries, 0 fr. 50.

La location est ouverte pour ces deux représentations, au Théâtre et au bureau de tabac de la Grande-Place.

Un service de tramways est assuré après le spectacle, lettres E et M.

ETAT-CIVIL

Naissances. — Raymonde Brunel, rue des Piats, 24 — André Delescluse, rue d'Arcole, 22 — Simonne Debal, rue du Luxembourg, 6 — Jules Penel, rue de Renaix, c. Dhalluin.

Mariages. — Emile : Arthur Delfour, cardeur, et Marie Werbrouck, sans profession. — Eugène Vanstaenkiste, employé et Marie Bonschaert, doubleuse — Théophile Desreumaux, visiteur et Louise Dekuyselve, soigneuse — Georges Desmarez, tisseur et Blanche Dumoulin, doubleuse — Arthur Laumond, garrotteur et Elmire Vergote, doubleuse.

Décès. — Jean-Baptiste Scalbert, 69 ans, rue d'Halluin, 3 — Olga Loiac, 6 ans, rue de la Fin-de-la-Guerre — Constant, 1 a. Coubeau, 1 a. — Léopold Debusquoy, 76 ans, rue de Lille, 121.

LILLE

Concours de Carnaval DE LA MI-CARÊME

La Commission et le Jury du Concours de Carnaval de la Mi-Carême ont tenu leur première réunion mercredi soir, à l'Hôtel de Ville.

Le règlement de la grande fête carnavalesque a été élaboré de façon à augmenter, dans la plus large mesure possible, les avantages réservés aux concurrents des différentes catégories du concours, et tout spécialement pour les catégories des chars, des costumes originaux et comiques ainsi que pour les groupes et sociétés adhérents au concours-cortège aux flambeaux. C'est ainsi que la totalité des primes de la fête de jour et de la fête de nuit s'élève à 7000 francs, dont 5000 francs pour le concours de carnaval du dimanche 6 mars, après-midi, et 2000 francs pour le cortège lumineux inaugural qui se formera le même soir, immédiatement après la présentation des concurrents devant les jurys installés sur différents points de la Ville.

En ce qui concerne la désignation des jurys, la Commission a décidé, conformément aux dispositions prises l'an dernier, lors de sa réunion préparatoire, de faire leur emplacement comme suit : place des Quatre-Chemins, rue de Fives, place de Théâtre et place de l'Arbonoise. Le règlement de la fête comprenant 18 catégories, sera incessamment à l'impression, sa publication en sera donnée prochainement par affiches et dans tous les journaux de la région.

Auto et tonne de vidanges

Vendredi matin, un fiacre automobile s'est jeté, vers trois heures, rue du Vieux-Marché-aux-Moutons, sur une tonne de vidanges de la maison Couroubla, de Marcq-en-Barœul. Le devant de l'auto a été complètement brisé, mais il n'y a eu aucun accident de personne.

Un repas bon marché

Deux Lisérands, demeurant rue de l'Hôpital-St-Roch, C. D. et J. B., se firent servir à manger, hier soir, dans un cabaret du quai de la Basse-Deûle. Comme ils ne pouvaient régler leur modeste dépense, ils furent conduits au poste du 2e arrondissement où ils furent gratifiés d'un procès-verbal pour grivèlerie.

AU PARQUET

Les entraînées de la Correctionnelle

M. Houeis, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel le nommé Achille Sibille, qui, chez M. Delehousse, à Tourcoing, dérobe un ballot de laine d'une valeur de 150 fr. L'inculpé, qui habite boulevard Besnerais, à Roubaix, comparaîtra à une prochaine audience.

— Le même magistrat a également terminé son enquête concernant les exploits des frères Auguste, Albert et Désiré Sumpers, de Roubaix. Ces individus avaient essayé, le 12 décembre, de passer en fraude 100 kil. de tabac belge et s'étaient battus avec les douaniers qui avaient essayé de les arrêter.

LA SUIE BRULE

Vendredi, vers quatre heures, les pompiers de la rue de Flandre ont éteint un feu de cheminée qui s'était déclaré chez M. Carpentier, épicier, rue d'Arcole. Les dégâts sont insignifiants.

Je ne fume que le MIL

Une pierre blesse un zingueur

M. Jules Caby, 44 ans, habitant à Hellemmes, rue Gheuqière, zingueur chez M. Dupont, rue de Paris, 181, était occupé dans l'après-midi d'hier, vers trois heures, à réparer quelques tuyaux, au Lycée Féneloa, rue Jean-Bart-Pour. Il se trouvait sur une échelle volante lorsqu'une pierre se détacha soudain de la corniche et l'atteignit à la tête. M. Caby ne perdit heureusement pas l'équilibre et réussit à se maintenir sur son échelle jusqu'à l'arrivée de quelques camarades. La figure toute ensanglantée, le blessé fut transporté à la pharmacie Jaquet, boulevard de la Liberté, où M. le docteur Richard vint lui donner des soins. L'infortuné zingueur qui porte une plaie de quatre centimètres au cuir chevelu a été conduit à l'Hôpital de la Charité.

Le flair du policier

UNE MERE VOLEUSE

Le sous-brigadier de sûreté Delfrennes a réussi à découvrir la femme Viane-Blanchard, rue Beaulieu, 29, recherchée pour de nombreux vols ; elle avait récemment vendu des objets de literie dérobés à sa propriétaire et des vêtements volés à son voisin.

Il y a quelques jours, le policier apprenait qu'une femme répondant à son signalement avait vendu pour un franc cinquante à un bijoutier de la rue de Juliers, des boucles d'oreilles d'enfant en or. Or, il a été établi que la femme Viane avait donné l'ordre à sa petite fille de huit ans, de prendre ces bijoux à une autre fillette qu'elle lui avait signalée. Le policier se mit à en rechercher et la conduisit devant M. Roussenac, commissaire du quartier, qui l'a gratifiée d'un procès-verbal.

VOLEURS DE CHARBON

Le sous-brigadier Delfrennes a également surpris en flagrant délit de vol deux camionneurs de la maison Pery qui transportaient du charbon pour une boulangerie. Ils déchargeaient deux sacs de cinquante kilos, rue des Grimarais, quand Delfrennes les aperçut. Il prétendirent qu'ils étaient autorisés par le patron, ce qui fut reconnu inexact. L'un des deux complices, J.-B. D..., lui arrêté, mais son beau-frère, L. D..., réussit à prendre la fuite.

UN ATTENTAT A FIVES

Une habitante de Fives, Mme Vandenbossche, hambrocheuse, rue Stéphenson, 24, regagnait son domicile, jeudi soir, vers six heures, et passait dans la ruelle qui réunit le rue du Long-Pot à la rue Belle-Vue, quand elle aperçut soudain un individu qui se dissimulait dans l'ombre. Elle continua quand même son chemin. Mme Vandenbossche allait arriver à l'extrémité de la ruelle lorsque l'inconnu surgit soudain et sans mot dire lui asséna sur la tête un formidable coup de poing. L'ouvrière qui n'avait pas perdu son sang-froid se mit alors à crier en prenant la fuite, mais son agresseur, très agile, la rejoignit bientôt. L'ayant empoignée par les épaules, il la jeta à terre et chercha à abuser d'elle. Il n'y parvint pas car Mme Vandenbossche se défendit avec énergie et mordit le lâche à la joue.

Ayant eu pour sans doute, que les cris de sa victime n'attirent du monde, l'homme prit la fuite à toutes jambes en s'écriant régulièrement : « Je l'aurai quand même ».

Dès qu'elle fut remise de son émotion, la jeune femme alla au poste du 5e arrondissement où à M. Martin, commissaire de police, elle raconta l'attentat dont elle venait d'être l'objet et fournit de l'agresseur un signalement très détaillé. Mme Vandenbossche qui a'avait pas perdu la tête put même indiquer de quelle couleur étaient les bottines de l'individu.

Les Agriculteurs du Nord AU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

Une délégation de la Société des Agriculteurs du Nord, se rendra prochainement à Paris, pour inviter M. le Ministre de l'Agriculture à présider la distribution des récompenses. Cette cérémonie aura sans doute lieu le 23 ou le 30 de ce mois.

Société protectrice des animaux

Dimanche 30 janvier, à 3 h., dans la salle de la Société Industrielle, le groupe du Nord et du Pas-de-Calais de la Société protectrice des animaux donnera sa fête annuelle.

La concert sera précédé d'une conférence de M. Ed. Harancourt, l'auteur dramatique et poète bien connu.

AUTOUR DE LILLE

Autopsie de la noyée de Saint-André

Il y aurait un suicide

M. Pefoir, médecin-légiste à Lille, a procédé à l'autopsie du cadavre d'Eudoxie Béghel, cette jeune servante trouvée noyée dans le canal à la Madeleine. D'après les conclusions du praticien on se trouverait en présence d'un suicide et les ecchymoses relevées sur le cou de la jeune fille seraient postérieures à la mort.

M. Hoisez, juge d'instruction, a interrogé hier après-midi Mme Pannier, dernière patronne d'Eudoxie Béghel, qui a donné sur elle d'excellents renseignements, ne sachant à quelle cause attribuer son acte de désespoir.

Enfant noyé à Cysoing

Le petit Raymond Sennier, âgé de 10 ans, s'amusait dans les bas-fonds qui avoisinent la route de Saint-Amand, au lieu dit « Le Tonkin », à Cysoing.

Par suite des pluies de ces jours derniers, plusieurs fossés s'étaient remplis d'eau et l'enfant, en courant, alla se jeter dans l'un de ces trous. Les parents ne s'aperçurent que plus tard de la disparition du pauvre petit. Quand on le retrouva il était mort.

MARCQ-EN-BARŒUL. — Auguste Desrogier, 31 ans, habitant La Madeleine, s'amusait à sauter par-dessus une table, pendant ses moments de repos, à la fonderie de M. Mouletier, au Pont-de-Marcq. Par malheur, il tomba à faux de l'autre côté de la table, se brisant le pied droit et se faisant plusieurs autres blessures plus légères.

— M. Louis Wagnon, 30 ans, Argyron, rue Charry, à La Madeleine, a reçu un pierre pointue un coup de pied de cheval, qui lui a occasionné une grave blessure.

MOUVAUX. — Une petite fille habitant à Roubaix, rue des Anges, déclare avoir été entraînée vers après-midi, dans un terrain vague, rue de Constantine, par un individu qui aurait abusé d'elle.

Une enquête est ouverte.

HEM. — Les douaniers ont arrêté Jean Pierl, 31 ans, employé à Roubaix, rue Nanin, qui était porteur de 17 kil. de café de provenance belge et d'une valeur de 41 fr.

Pierl a été conduit à la maison d'arrêt de Lille.

LYS. — Les douaniers ont mis en état d'arrestation Octave Opique, 40 ans, tisserand à Roubaix, qui tentait d'introduire en France 6 kil. de café et 41.000 alumettes belges d'une valeur de 63 fr.

Opique a été dirigé sur Lille.

LANNOY. — Un garçon brasseur de la maison Mulle-Gadenne, Blaise Carette, 24 ans, domicilié à Lys, rue du Colysée, s'est fait en allant au patron un sac de grains.

Le docteur a déclaré ne pas pouvoir se prononcer avant quelques jours.

LAMBERSART. — Les habitants de la rue Faust, alias rue de l'Amiral-Courbet, sont très inquiets sur le sort de leur locataire, M. Paul Valdant, 34 ans, architecte, sujet à des crises nerveuses, subitement disparu de son domicile il y a plusieurs jours.

LOOS. — Benoit Desmet et Emile Helvert, peigneurs à l'usine Guillemand, ont dérobé dans cet établissement plusieurs pièces de cuivre du poids total de dix kilos.

RAUBOURDIN. — En tombant, à la brasserie Célestin Cordonnier, l'ouvrier Alexis Poi'et se fractura la clavicule droite.

FLERS. — Un ouvrier terrassier, M. Etienne Lemaire, 37 ans, domicilié à Croix, rue Lalouette, s'est fait une forte contusion dans la région dorsale droite, en tombant dans la cheminée de M. Paul Griffe. M. le docteur Bonnin lui a donné deux jours.

— Un ouvrier en la brasserie Lepers frères, en France, M. Henri Doudelet, 48 ans, demeurant rue Hoche, a glissé et est tombé dans une cuve de la chaudière. Dans sa chute, l'ouvrier s'est fait une plaie contuse de la face antérieure du genou gauche. M. le docteur Berthou lui a donné deux jours.

ARMENTIERES. — La gendarmerie de Roubaix a reçu plusieurs plaintes pour des vols commis antérieurement dans cette habitante du centre de la ville. Ce fut d'abord au domicile de M. Léon Dagobert, peintre, où ils ont dérobé un magnifique coq de race, évalué à une quarantaine de francs.

— Chez M. Xavier Dutheil, cultivateur, à l'angle de la rue de l'Eglise et de la rue du Marais, les voleurs ont enlevé cinq superbes lapins qui se trouvaient dans le fournil.

— Mme veuve Edmond Fleuvier, rue de la Justice, a constaté également la disparition de trois lapins dans son clapier, et trois couvertures d'hommes de couleurs, qui séchaient dans un cour.

— Chez le voisin, M. Henri Crucq, les mêmes individus, paraît-il, ont tenté d'enlever un coq.

On ne possède malheureusement aucun indice sur les auteurs de ces nouveaux méfaits.

BOURGANEUF. — Pendant l'année 1909, il a été transcrit à l'état civil de la commune, cinquante-six actes, dont 22 naissances, 6 mariages, 18 décès, 4 reconnaissances, 1 divorce. En l'année 1908, il avait été enregistré quarante-trois actes, dont 37 naissances, 1 mariage, 19 décès. Il y a donc eu treize actes en plus cette dernière année.

BOUVINES. — Nous avons relaté la bagarre survenue dimanche dernier au cabaret de M. M... K..., route de Lille. A la suite de l'enquête de la gendarmerie, procès-verbal a été rédigé à la charge de J.-B. Quevy, grande-chasse, Charles Descamps et J.-B. Delfennes, pour violences réciproques.

— Pendant l'année 1909, l'état civil a enregistré 88 actes, dont 13 naissances, 4 mariages et 15 décès.

CYSOING. — Dimanche 9 janvier 1910, la première équipe de l'Union sportive de Cysoing se rencontrera sur son terrain, avec une équipe d'amis de Houtkiut. Ce match promet d'être très intéressant, étant donné le bon entraînement des équipiers roubaisiens. Le coup d'envoi sera sifflé à 2 h. ½ précises.

L'équipe de Cysoing sera composée comme suit : Gerdé but, Jules Marcel ; Lefebvre, Filbert Deurstoire, Edgar Quinchon ; Jesus, Cesar Lesirez, Norbert Godin, J.-B. Martin ; avants, Léon et Laurent Lemouselle, Jules Dieteur, Jacquemin, Arthur Marescaux.

LA BASSEE. — Au nom d'un groupe de sénéchés républicains convaincus du canton de La Bassée, veuillez bien me permettre d'adresser à notre ami M. Joseph Gombert, ce vaillant portefeuille de la démocratie, à l'occasion de sa récente promotion de chevalier de la Légion d'honneur, juste récompense d'une vie de travail et de dévouement à l'instruction laïque, non plus vives et non plus chaleureuses félicitations.

Il ne nous appartient pas de rehausser ici la carrière si dignement remplie de ce républicain de la première heure et que notre estimable journal a récemment narrée, mais nous pouvons ajouter toutefois que ce laborieux qui a élevé de nombreux enfants n'estimait pas que sa besogne était terminée au seuil de l'école : Son ardeur à faire prospérer nos institutions républicaines est consciencieusement inlassable.

Que tous les amis républicains de nouveau législature se groupent donc pour une manifestation de sincère sympathie, dimanche 6 courant, à Fournes, vers 3 heures de l'après-midi. — T. P.

THUMESNIL. — Voici le programme qui sera donné dimanche prochain 9 janvier, à la salle de la Pioche, par le Club Dramatique social :

Première partie : 1. Ouverture par la phalange musicale du Club, directeur : V. Blanckaert — 2. Les Deux Grenadiers, Schumann, par M. Dehau, baryton, soliste de l'Emulation Chorale — 3. La petite Haïder, âgée de 5 ans, dans son répertoire — 4. Les Gaz d'Islande, par M. Savarin, ténor, lauréat du Conservatoire national — 5. M. F. Vermesse, diseur réaliste — 6. Pâtéman et Baucis, par M. Pirou, basse noble, soliste de l'Emulation Chorale — 7. Louis Bléq, comique milieu, dans son répertoire.

Deuxième partie : 1. Ouverture pour piano, par M. Roberty, prix de l'U. F. J. — 2. Hérodiade, Massenet, par M. Dehau, baryton — 3. La petite Haïder, dans son répertoire — 4. Air de Fini d'Va, Lalo, par M. Savarin, ténor — 5. M. Pierre Vanesse, diseur réaliste — 6. Air de la folie Fille de Perth, par M. Pirou, basse-noble — M. Lilas, comique genre Dranem, dans son répertoire.

Troisième partie : « La Pâque Sociale », drame à grand spectacle, en 5 tableaux.

A l'issue du concert, bal à grand orchestre.

LE NORD

DOUAI

Un passage de Bonneuchelle. — Grand émoi jeudi soir, à 9 h. 40, en gare de Douai, où, d'une voie venant de Bonchain, descendirent une quarantaine de Bonneuchelle, d'origine bourguignonne, qui se rendaient à Sin-le-Noble, et qui, sans doute, convaincus les salles d'attente et au dispensaire, y passent la nuit, s'étendant pêle-mêle, hommes, femmes et enfants, sur les banquettes.

Le sous-chef de gare, les de parlementaire, prévint la police qui fit évacuer les salles d'attente. Les Bonneuchelle dans un wagon où ils passèrent la nuit et avec lequel, le matin, on les expédia à Sin-le-Noble par le train de 5 h. 20.

Instruction militaire. — Des cours gratuits d'instruction militaire ont lieu au local de la Société de gymnastique « L'Union Bonchamoise », rue de la [illegible]

Cette société invite spécialement ceux qui participent au rappel cette année à se faire inscrire dans ces cours. Les cours sont donnés cette année par [illegible], instructeur de la société, 12, rue Saint-Thomas.

Les cours auront lieu le soir, de 6 h. ½ à 10 h., en [illegible] des séances habituelles de gymnastique. Les jeunes gens dont l'inscription aura été reçue un plus tard le 15 janvier recevront une convocation individuelle leur indiquant les jours des cours. La commission de la société appelle tout particulièrement l'attention des jeunes gens sur la préparation au service militaire qui leur offre des avantages dès leur arrivée au régiment.

Rapatié. — Le dossier d'un projet d'aliénation par la Ville de Douai au profit de la Compagnie des mines d'Aniche, pour la prix de 6.000 fr. l'hectare, d'une bande de terrain à prendre dans une pièce de terre de la fondation François Cuvelier, sise au Biolet de la Porte-de-Fer, à Sin-le-Noble, est déposé à la mairie, où les intéressés pourront en prendre connaissance jusqu'au vendredi 14 janvier courant.

Le samedi 15 janvier, de 10 h. à 11 h. du matin, il sera procédé, à l'Hôtel de Ville, aux des commissions, à une enquête sur ledit projet, par M. Bahel, propriétaire à Douai, 58, rue d'Arcole, commissaire-enquêteur, désigné par M. le sous-préfet de Douai.

L'agrandissement et la restauration de l'Hôtel-Dieu supérieur. — Les travaux d'agrandissement et de restauration des bâtiments de l'Hôtel-Dieu supérieur sont terminés. Les travaux d'agrandissement et de restauration des bâtiments de l'Hôtel-Dieu supérieur sont terminés. Les plans ont été plusieurs fois adoptés, puis modifiés par la Conseil municipal, vient enfin être entrepris.

L'adjudication aura lieu le vendredi 28 janvier 1910 à 11 h. ½ du matin, en la salle des Prud'hommes de l'Hôtel de Ville.

Ces travaux sont divisés en deux lots. Le premier, qui comprend tous les travaux de bâtiment proprement dits, s'élève à 150.564 fr. 23, et comprend la somme à valoir pour imprévu.

Le second lot, qui comporte la fourniture du mobilier scolaire s'élève à 7.850 fr. 53.

Pour tous renseignements utiles à cette importante adjudication, MM. les entrepreneurs de charpente sont invités à leur adresse.

Au champ d'aviation de la Brayelle. — Le Sous-préfet Amagrine [illegible] d'Hélicoptère [illegible] à l'aviation [illegible] à 7 heures du matin, [illegible] l'aérodrome de la Brayelle, à 1 h. ½, si le temps le permet, une flotille d'aviation à laquelle M. Louis Bréguet prendra part et effectuera quelques [illegible].

Le public sera admis gratuitement sur le pourtour intérieur de l'aérodrome.

Des entrées seront payées aux autorités [illegible] et à l'entrée des hangars.

Les membres de la section de Douai de la Ligue Nationale Aérienne auront la réduction de 50 % aux places payantes.

GOUCHEZ-LETTES. — Le premier concert d'hiver organisé par la Fanfare le 6 janvier courant, a obtenu un très vif succès.

La bal qui a suivi était très brillant et d'un joli coup d'œil au milieu de la salle fraîchement décorée, décorée à glorgo